

Qui maîtrise l'évolution de la sécurité sociale?

Autor(en): **Richon, Yves**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **56 [i.e. 57] (1986)**

Heft 4: **La LPP, ou comment s'y retrouver? (I)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qui maîtrise l'évolution de la sécurité sociale ?

par Yves RICHON, avocat



Si ce siècle a été marqué, en Suisse et en Europe, par deux guerres, des crises économiques plus ou moins profondes, par les progrès de l'industrialisation, l'automatisation, voire la robotisation, on ne saurait taire, s'agissant de l'individu et de sa protection, qu'il fut aussi celui de l'apparition et de la consolidation de la sécurité sociale.

La gestation du système, aujourd'hui très complexe, des assurances sociales ne s'est pas déroulée sans heurts. Preuves en sont les divers référendums lancés contre des textes jugés trop novateurs ou les multiples révisions de certaines lois ! Il n'en demeure pas moins que ce développement est devenu irrésistible et qu'il a été exclu de remettre en question ce que l'on a rapidement considéré comme des acquis.

Le résultat est que les assurances sociales jouent un rôle important et sans cesse croissant dans notre vie quotidienne. Des sommes considérables sont allouées aux titres de rentes de vieillesse et d'invalidité, de couverture d'un accident ou d'une maladie, d'allocations de chômage.

Outre les bénéficiaires de prestations, des milliers de personnes sont concernées, de près ou de loin, par le système de la sécurité sociale : fonctionnaires, travailleurs sociaux, médecins, personnel paramédical...

De plus, il ne faut pas oublier les contributions concrètes à l'activité économique d'une région sous la forme d'institutions de tous ordres, de constructions d'établissements, de commandes d'équipements.

Une affaire de spécialistes...

Le corollaire de cette situation devenue imposante au fil des années se présente sous la forme d'une complexité rare, d'une absence de coordination entre les différents systèmes particuliers d'assurances et, en général, d'un manque de rationalisation. Au niveau de l'individu, cela se traduit par une perte de maîtrise face aux problèmes qui peuvent se poser : Qui couvre quoi ? A qui s'adresser dans tel ou tel cas ? A combien s'élèverait une rente dans une situation donnée ?...

Force est d'admettre que la sécurité sociale est devenue affaire de spécialistes et que le profane, sans fil conducteur, ne peut que se perdre dans ce labyrinthe.

Présenter en quelques lignes une institution qui fait partie de cet ensemble complexe ne présente pas de moindres risques, ce d'autant qu'il s'agit d'un texte légal parmi les plus contestés de ces dernières années : la LPP ou Loi sur la prévoyance professionnelle. C'est toutefois ce qui a été tenté, dans le présent bulletin, en réunissant, autour d'une même table, divers intervenants, issus de différents horizons et aux opinions souvent divergentes sur le sujet. Puisse cette modeste démarche contribuer à faire comprendre les enjeux, ou tout au moins à alimenter le débat !

Y. R.